

CONTRAT DE LOCATION – Hébergement La HALTE grenier

Lieu dit Combe Sous Charrière , Urtiere dessus , 25470 URTIERE

Suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous adresser le contrat de location ci-dessous accompagné d'un descriptif du logement concerné et des conditions générales de locations.

J'aurai le plaisir de vous accueillir prochainement.

Le Propriétaire

Samuel HOUSER

Urtière dessous

25470 URTIERE

0381442281 / 0682472583

E mail : samuelhouser@orange.fr

Le locataire :

Prénom et Nom :

Adresse :

CP et Ville :

Téléphone :

E mail :

Hébergement insolite

aménagé dans **un ancienne grenier fort.hébergement insolite** de 18M2 composée de 2 lits, de 90/190, ,1 table , 4 chaises , , toilettes sèche. **Draps et housses de couettes non fournis**, . Couvertures, oreillers et alèses fournis., service à fondue, et couverts), une. **Interdit de fumer a l'intérieur** .

Date de location au

Arrivée entre 15 H30 et 16H30 / Départ entre 10H et 11 H

Nombre de personnes : Adultes : Enfants :

LOYERS, CHARGES et OPTIONS (explications au verso)

Montant de la Location : €

Taxe de séjour :

TOTAL Location :

Conditions de paiement : chèques

Paiement de l'acompte : 50 % du montant du séjour :€

Paiement du solde et taxe de séjour à l'arrivée dans les lieux :€

Caution à l'arrivée : et redonné 1 semaine après départ 300 euros

Lieu, date et signature, précédé de la mention « lu et approuvé »

A, le signature

Règles COVID 19 : Respecter règles barrières et toutes mesures gouvernementales en vigueur le je jour de location

RQ : Attestation Assurance à joindre au présent contrat. . **Attention : 1 sac poubelle noire / semaine et si trie poubelle jaune mal fait : 100 e sera retiré sur le chèque de caution**

Conditions générales de Location .

Cette location prendra effet si nous recevons à notre adresse dans un délai de 10 jours, un exemplaire du présent contrat daté et signé (le second est à conserver par vos soins) ainsi que le montant des arrhes mentionné précédemment. Au-delà de cette date, cette proposition de contrat sera annulée et nous disposerons de la location à notre convenance. Dans le cas d'une annulation dans les 30 jours qui précèdent votre séjour, les arrhes versés ne vous seront pas remboursés. En cas d'interruption anticipée du séjour par le locataire et si la responsabilité du propriétaire n'est pas en cause, il ne sera procédé à aucun remboursement. Le locataire ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit de maintien dans les lieux à l'expiration de la période initialement prévue sur le présent contrat, sauf accord du propriétaire.

Le locataire jouira de la location d'une manière paisible et en fera bon usage. A son départ, le locataire s'engage à rendre la location aussi propre qu'il l'aura trouvée à son arrivée. Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire. Les chiens, chats ou autres animaux domestiques sont acceptés au rez de chaussé à la condition qu'ils ne laissent aucune trace de leurs passage autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Aucune sous-location n'est autorisée. La location est prévue pour une capacité de **couchage jusqu'à 2 personnes.**

Dans la mise en place du nouveau système de ramassage des ordures ménagères, le volume des poubelles ne doit pas dépasser la capacité de celle-ci, le **surplus doit être éliminé par vos soins.** L'eau sanitaire et l'électricité sont incluses dans le prix de location **dans les limites d'une utilisation normale** des équipements mis à disposition. L'installation de tentes ou caravanes sur le terrain de la propriété louée est interdite sauf accord préalable.

Le locataire est tenu d'assurer les locaux qui lui sont confiés et /ou loués. Il doit vérifier si son contrat d'habitation principale prévoit l'extension villégiature (location de vacances). Une attestation d'assurance sera réclamée à la prise de possession des locaux. En ce qui concerne les détériorations constatées, le montant des frais sera déterminé selon facture ou par accord amiable. **Interdit de fumer a l'intérieur de la maison ,.**

Tarif de base 2025 :

DETAIL LOYER, CHARGES ET OPTIONS

Nuité uniquement randonneurs / VTT GR5 et GTJ :	15 e /pers/nuit
Option chauffage :	10°/nuit
Option Kit Fondue :pour 2 personnes (fromage/pain/vin /eau	30 e / 2 pers
Option petit déjeuner simple café confiture pain	8°/pers
Week-end de 1 à 2 nuits été	150 euros
Week-end de 1 à 2 nuits hiver	200 euros
options draps	15 e/lit
chiens	5° /chien/journée

Forfait ménage : 50 euros sur option.

Taxe de séjour : La Communauté de Communes du Plateau de Maiche a instauré une taxe de..... € par nuit et par personne de plus de 18 ans, dont 50% reviennent à la CCPM et 50 % à l'Office du Tourisme.